

Délégation Départementale des
Pyrénées-Atlantiques Pôle Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SEA BEARN BIGORRE

Prélèvement	00220660	Commune	SENDETS
Unité de gestion	0944 SEA BEARN BIGORRE	Prélevé le :	lundi 27 octobre 2025 à 11h47
Installation	UDI 003605 VALLEE DE L'OUSSE OUEST	par :	NICOLAS MARAND (LABORATOIRE)
Point de surveillance	0000000497 BOURG DE SENDETS	Motif :	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	EGLISE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Température de l'air	13,5 °C			
Température de l'eau	18,3 °C		25	
pH	7,5 unité pH		de 6,5 à 9	
Conductivité à 25°C	299 µS/cm		de 200 à 1100	
Chlore libre	0,40 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,42 mg(Cl ₂)/L			

 Analyse effectuée par : LABORATOIRES DES PYRENEES ET DES LANDES 6401
 Type de l'analyse : ND1 Code SISE de l'analyse : 00220607 Référence laboratoire : 1217371

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15	
Couleur (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Turbidité néphélométrique	<0,5 NFU		2	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00220660)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Pau le 31 octobre 2025

 Pour la directrice déléguée Sud de la Direction Santé
Environnement et politique Une Seule Santé, l'ingénieur
d'études sanitaires



Patrick BONILLA